

**PROFIL DE POSTE
PSYCHOLOGUE
MPR PEDIATRIQUE 0.50 ETP & MPR ADULTE 0.50 ETP**

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le CHU de Saint-Étienne est situé au cœur de la région Auvergne Rhône Alpes, deuxième région de France. Il est l'établissement support du GHT Loire, un des plus grands GHT de France en nombre d'établissements.

Le CHU irrigue son territoire au travers d'un budget de plus de 900 millions d'euros.

Il est le 20ème CHU des 32 CHRU de France.

Les activités du CHU sont articulées autour de 11 pôles et 76 services, disposant de 1.900 lits et places, répartis sur ses 3 principaux sites.

Les 8 726 professionnels de ces services prennent en charge annuellement plus de 190.000 patients en hospitalisation et séances et plus de 600.000 en consultations.

PRESENTATION DU SERVICE

Le pôle de psychiatrie du CHU de SAINT-ETIENNE est composé de 4 secteurs de psychiatrie adulte répartis comme suit : Saint-Etienne, Plaine, Ondaine, Gier comprenant chacun un service d'hospitalisation complète, un Centre Médico-Psychologique (CMP), un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), un Hôpital de jour (HDJ) et une Equipe Mobile (EM) ou une mobilité.

Il comprend également un secteur de pédopsychiatrie, un service d'urgences, un secteur de traitement des dépendances, un Centre de Référence des Troubles du Comportement Alimentaire.

Il existe une unité de psychiatrie de liaison et de psychologie médicale constituée de psychiatres, de psychologues et d'infirmiers psychiatriques qui interviennent dans l'accompagnement psychique des patients, et/ou de leur entourage. Elle travaille en lien avec les équipes de soins dans les pôles somatiques (médecine, chirurgie, pôle mère-enfant, ...).

Le (la) psychologue clinicien(ne), exerçant au sein de l'unité de psychiatrie de liaison et de psychologie médicale, intervient dans différents services de soins somatiques où il (elle) est détaché(e).

DESCRIPTION DES SERVICES

Le/la psychologue détaché(e) intervient à 0.50 ETP dans le service de Médecine Physique et de Réadaptation Adulte (MPR Adulte) et à 0.50 ETP dans le service de Médecine Physique et de Réadaptation Pédiatrique (MPR Pédiatrique) situés sur le site de Bellevue (Pavillon 15).

Service de Médecine Physique et de Réadaptation Adulte :

La **Médecine Physique** et de **Réadaptation** participe à la lutte contre les déficiences, les limitations des capacités fonctionnelles et le handicap consécutifs à une maladie ou à un accident. Notre service de MPR propose de la rééducation avec de nouveaux apprentissages (moteurs, gestuels, cognitifs) associés parfois à l'usage d'appareillages et d'aides techniques et à une adaptation de l'environnement, afin d'améliorer l'autonomie de la personne en situation de handicap.

Les pathologies suivies dans le service de MPR sont :

- **pathologies neurologiques** : lésions médullaires, accident vasculaire cérébral (AVC), tumeurs cérébrales, scléroses en plaques (SEP), maladie de Parkinson, séquelles de poliomyélite, paralysie cérébrale (PC ou Infirmité Motrice Cérébrale ou polyhandicap), neuropathies et maladies neuromusculaires (myopathies) et leurs complications : spasticité, troubles neuro-orthopédiques, douleurs chroniques invalidantes, troubles statiques du rachis, troubles sphinctériens.
- **pathologies traumatologiques et orthopédiques** : (fractures, polytraumatismes, suites complexes de chirurgie orthopédique...).
- **pathologies rhumatologiques** : rachialgies chroniques, troubles statiques rachidiens (scoliose, cyphose), rhumatismes inflammatoires, arthrose.

Service de Médecine Physique et Réadaptation Pédiatrique :

Le service de Médecine Physique et Réadaptation (MPR) pédiatrique accueille les enfants et adolescents jusqu'à 18 ans dont l'état de santé justifie une prise en charge pluridisciplinaire de rééducation et de réadaptation.

Il dispose :

- d'une unité d'hospitalisation complète de 10 lits pour les enfants et adolescents de 3 à 18 ans, issus des services de Pédiatrie ou de Chirurgie pédiatrique après une intervention, un accident ou une maladie invalidante,
- d'une unité d'hospitalisation de jour de 2 places pour des bilans pluridisciplinaires et des soins spécifiques (ex : injections de toxine botulinique, appareillage soins spécifiques de troubles sphinctériens).
- d'un plateau de consultations externes diversifié.
- d'un service de consultation et de suivi des déformations du rachis pédiatrique.

Les soins médicaux, rééducatifs, éducatifs et la scolarité sont très intriqués.

Le plateau technique offre toute la palette des compétences de rééducation et de réadaptation : kinésithérapie, ergothérapie, orthophonie, psychomotricité, évaluation neuropsychologique et accompagnement psychologique, service social, analyse du mouvement, appareillage, balnéothérapie, activité physique adaptée...

A l'origine des séjours, on retrouve les situations de handicap moteur comme la paralysie cérébrale, les maladies neuromusculaires, les traumatismes crâniens, les accidents de la voie publique et/ou de sport, les douleurs chroniques, les malformations opérées, les amputations, les suites de chirurgie et/ou de réanimation, les suites de cancer, les troubles sphinctériens, le suivi des patients atteints d'une pathologie médullaire, le traitement de la spasticité et des escarres, les suites de brûlures, le réentraînement à l'effort. Un séjour dit "de répit" peut être proposé dans certaines circonstances.

Des consultations pluridisciplinaires sont organisées pour certaines situations et permettent la confrontation de plusieurs avis de spécialistes (rééducateurs chirurgiens, pédiatres) à l'occasion d'une seule venue de l'enfant en présence des personnes qui l'accompagnent.

La prise en charge en MPR s'articule avec les praticiens libéraux et le réseau des structures médico-sociales du département, l'Education Nationale, le tissu associatif local et régional etc etc.

L'équipe médicale et paramédicale participe à l'enseignement de la discipline de MPR (Faculté de Médecine, instituts de formation aux métiers de la santé de la région etc etc).

MISSIONS GENERALES et SPECIFIQUES DU POSTE

Les missions du service de psychiatrie de liaison et de psychologie médicale sont les suivantes :

- Les psychologues ont un temps régulier de présence et d'interventions dans leurs services.
- Articulation entre l'activité des psychiatres, celle des psychologues et les infirmiers psychiatriques.
- Réflexions cliniques et institutionnelles par rapport aux pratiques de chacun.
- Enrichissement d'un corpus de connaissances et transmission de ses connaissances par le biais de la formation et de la recherche.

Le (la) psychologue a 3 principaux champs d'interventions :

- Soins psychiques auprès des patients et/ou de leur entourage.
- Travail institutionnel auprès des soignants.
- Mission de formation et de recherche.

PRE REQUIS A LA FONCTION

Expérience dans un domaine somatique

DESS / MASTER 2 en psychologie clinique du somatique, pathologique, gériatrique, enfance/adolescence, santé et clinique.

SAVOIRS

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des actions préventives et curatives à travers une démarche prenant en compte la vie psychique des individus et des groupes, et ce afin de promouvoir l'autonomie de la personne.

Il/elle n'intervient pas sous prescription médicale et n'est pas interchangeable.

SAVOIR FAIRE

- ✓ Recueil et analyse des besoins et/ou des demandes d'interventions (groupes de parole, soutien psychologique, ...).
- ✓ Construction, mise en œuvre des dispositifs d'intervention à visée préventive ou curative.
- ✓ Prise en charge individuelle ou groupale des patients et/ou de leur entourage.
- ✓ Psychothérapies.
- ✓ Intervention auprès d'équipes pluridisciplinaires (formation, soutien, groupes de parole, ...)
- ✓ Bilans psychologiques (recueil d'information, entretien, travail de synthèse, restitution,...)
- ✓ Recherche en psychologie, enseignement, formation (publication, travaux personnels, travaux collectifs, ...)
- ✓ Encadrement et tutorat des stagiaires psychologues.

- ✓ Rédaction des notes cliniques ou des rapports d'activité
- ✓ Formalisation et transmission de son savoir professionnel.

SAVOIR ETRE

- ✓ Souplesse et adaptabilité aux contraintes liées à l'atteinte somatique et au travail pluridisciplinaire.
- ✓ Contribuer au diagnostic sur le fonctionnement psychique d'un patient.
- ✓ Ajuster la thérapeutique en fonction du patient et de son environnement.
- ✓ Organiser et animer des groupes.
- ✓ Adapter sa pratique professionnelle au contexte institutionnel.
- ✓ Observer, écouter, et analyser la situation, le discours des personnes.
- ✓ Autonomie d'exercice et choix des méthodes d'intervention.

HORAIRE et CYCLE DE TRAVAIL

JOURNEE DE 8 HEURES
28 CA ET 20 RTT pour une année civile

LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS

Médecin Cheffe du Pôle de psychiatrie
Médecin Chef de Service / Médecin référent
Gestionnaire du temps de travail.

PERSONNES A CONTACTER

catherine.massoubre@chu-st-etienne.fr – 04-77-12-03-43 - 420343